



Wallonie

Commune d'Aubel

## URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont DONEA Jean-Pierre et Emmanuelle, Rue du Vieux Tilleul 9, à 4880 Aubel.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Rue de la Bel et cadastré Section B n° 239 D.

Objet de la demande de permis d'urbanisme : **Construction d'un immeuble comprenant 2 appartements et un bureau et construction d'un espace de service/bureau**, lequel présente les caractéristiques suivantes :

**CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme en vigueur sur les points suivants :**

*superficie au sol occupée - hauteur volume arrière - inclinaison de la toiture - nombre de parements -  
implantation volume annexe - recul par rapport aux limites - baies à dominance verticale*

Le dossier peut être consulté à l'**Administration Communale** (voir adresse ci-dessous), les jours ouvrables de **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du **Service urbanisme** - téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**, dont le bureau se trouve à l'**Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolai n° 1 (1<sup>er</sup> étage) – 4880 Aubel**.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19.02.2024 au 04.03.2024 au Collège Communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal – Place Nicolai n°1 – 4880 Aubel**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**